



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de novembre 2025

Canadä

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2026
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

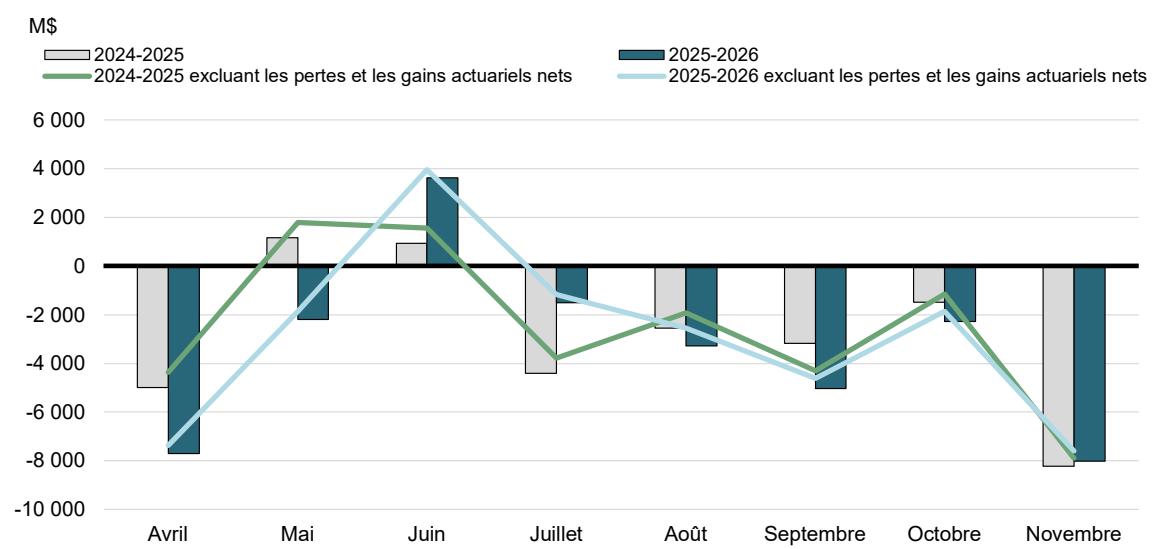
Faits saillants

Novembre 2025

Le mois de novembre 2025 s'est soldé par un déficit budgétaire de 8,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 8,2 milliards de dollars en novembre 2024. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 7,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 7,9 milliards de dollars pour la même période en 2024-2025. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets



Comparativement à novembre 2024 :

- Les revenus ont diminué de 0,4 milliard de dollars (1,1 %), ce qui s'explique en grande partie par une baisse des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ainsi que des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS). Cette baisse a été compensée en partie par une augmentation des autres revenus et des rentrées d'impôt sur le revenu.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,1 milliard de dollars (2,7 %), sous l'effet de la baisse des produits issus de la tarification de la pollution retournés et des charges de programmes directes, compensée en partie par une hausse des principaux transferts aux particuliers ainsi qu'aux provinces, aux territoires et aux municipalités.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (10,7 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation ainsi que de la hausse des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables, compensés en partie par la baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (23,9 %) en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement préparées pour les *Comptes publics du Canada 2025*, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Avril à novembre 2025

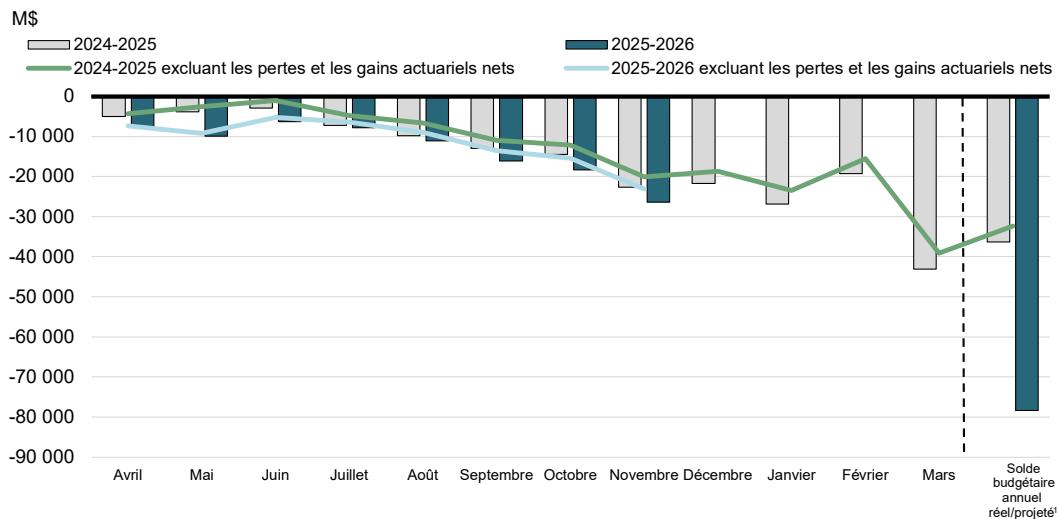
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 26,4 milliards de dollars pour la période d'avril à novembre de l'exercice 2025-2026, par rapport à un déficit de 22,7 milliards de dollars pour la même période de 2024-2025. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 23,1 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 20,0 milliards de dollars pour la période d'avril à novembre de 2024-2025.

Comparativement à 2024-2025 :

- Les revenus ont augmenté de 6,0 milliards de dollars (1,9 %), ce qui s'explique par l'augmentation des droits de douane à l'importation découlant des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains, ainsi que par l'augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers. Ces hausses ont été compensées en partie par une diminution des produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers et par une baisse des revenus tirés de la TPS.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 9,1 milliards de dollars (3,1 %), sous l'effet de l'augmentation des charges de programmes directes, des principaux transferts aux particuliers et des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités, compensée en partie par la baisse des produits issus de la tarification de la pollution retournés.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 0,1 milliard de dollars (0,3 %), sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises et les autres passifs, qui a été compensée en grande partie par l'augmentation des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables ainsi que les rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (23,9 %), en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2025, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulatif de l'exercice et solde budgétaire cumulatif excluant les pertes et les gains actuariels nets



¹Sources : *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2024-2025; budget de 2025*

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Novembre		Avril à novembre	
	2024	2025	2024-2025	2025-2026
Opérations budgétaires				
Revenus	37 890	37 476	311 289	317 245
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-41 832	-40 722	-294 924	-304 005
Frais de la dette publique	-3 936	-4 356	-36 402	-36 306
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-7 878	-7 602	-20 037	-23 066
Pertes actuarielles nettes	-335	-415	-2 680	-3 320
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-8 213	-8 017	-22 717	-26 386
Opérations non budgétaires	160	-878	-53 580	-47 141
Ressources ou besoins financiers	-8 053	-8 895	-76 297	-73 527
Variation nette dans les activités de financement	5 546	6 451	46 336	84 546
Variation nette de la trésorerie	-2 507	-2 444	-29 961	11 019
Trésorerie à la fin de la période			36 696	57 158

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Au total, les revenus en novembre 2025 se sont chiffrés à 37,5 milliards de dollars, soit une baisse de 0,4 milliard de dollars (1,1 %) par rapport à novembre 2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 35 millions de dollars (0,1 %).
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 0,9 milliard de dollars (103,7 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (5,6 %), ce qui s'explique par une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont connu une hausse de 0,3 milliard de dollars (9,0 %), sous l'effet d'une augmentation des revenus des sociétés d'État entreprises et des revenus d'intérêts et de pénalités, compensée en partie par des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des revenus.

Les revenus pour la période d'avril à novembre de l'exercice 2025-2026 se sont élevés à 317,2 milliards de dollars, soit une hausse de 6,0 milliards de dollars (1,9 %) par rapport à la même période en 2024-2025.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 11,5 milliards de dollars (4,5 %), comparativement à la même période en 2024-2025, ce qui s'explique par la hausse des droits de douane à l'importation et des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, compensée en partie par une baisse des revenus tirés de la TPS. L'augmentation des droits de douane à l'importation découle des contre-mesures imposées en réponse aux droits de douane américains.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont diminué de 7,8 milliards de dollars (102,9 %), ce qui est attribuable à la fin de l'application de la redevance fédérale sur les combustibles.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (5,4 %), sous l'effet d'une augmentation du nombre de personnes en emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (4,1 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus des sociétés d'État entreprises et de l'augmentation des revenus extracôtiers, compensées en partie par la baisse des revenus d'intérêts et de pénalités.

Tableau 2

Revenus

	Novembre			Avril à novembre		
	2024	2025	Variation	2024-2025	2025-2026	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	18 277	18 553	1,5	141 462	144 492	2,1
Sociétés	6 481	6 670	2,9	53 186	59 233	11,4
Non-résidents	901	989	9,8	8 797	8 508	-3,3
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	25 659	26 212	2,2	203 445	212 233	4,3
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 355	3 761	-13,6	38 221	36 725	-3,9
Taxes sur l'énergie	515	501	-2,7	3 806	3 807	0,0
Droits de douane à l'importation	489	513	4,9	3 595	7 711	114,5
Autres taxes, taxes d'accise et droits d'accise	676	742	9,8	4 923	5 029	2,2
Total des autres taxes et droits	6 035	5 517	-8,6	50 545	53 272	5,4
Total des revenus fiscaux	31 694	31 729	0,1	253 990	265 505	4,5
Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers						
Cotisations d'assurance-emploi	845	-31	-103,7	7 615	-219	-102,9
Autres revenus	1 574	1 662	5,6	19 128	20 157	5,4
Total des revenus	3 777	4 116	9,0	30 556	31 802	4,1
Total des revenus	37 890	37 476	-1,1	311 289	317 245	1,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de novembre 2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont chiffrées à 40,7 milliards de dollars, soit une baisse de 1,1 milliard de dollars (2,7 %) par rapport à novembre 2024.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (12,9 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (3,1 %), en raison principalement de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (32,5 %), principalement en raison de la période de paiement supplémentaire incluse au mois de novembre 2025 (puisque ce dernier comptait un dimanche de plus que le mois de novembre 2024) et des mesures concernant l'assurance-emploi annoncées en septembre, qui ont facilité l'accès aux prestations et augmenté le nombre de demandeurs admissibles.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,5 milliard de dollars (106,2 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (4,9 %), en partie sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation, qui prend effet le 1^{er} juillet de chaque année.

- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (8,6 %), sous l'effet principalement des hausses prévues par la loi pour le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, les transferts au titre de la péréquation et les transferts aux territoires ainsi que des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des versements au titre des accords de santé avec les provinces et territoires et du Fonds pour le développement des collectivités du Canada.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 2,4 milliards de dollars (97,5 %), en raison principalement des paiements de la Remise canadienne sur le carbone pour les petites entreprises qui avaient été versés en novembre 2024. Compte tenu de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025, les paiements de remise relatifs à la tarification de la pollution ont progressivement pris fin, et la plupart des paiements restants ont été versés précédemment au cours du présent exercice.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 0,9 milliard de dollars (4,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 3,0 milliards de dollars (33,9 %), ce qui s'explique par la baisse des paiements de transfert en lien avec les peuples autochtones ainsi qu'une diminution d'une année à l'autre des provisions pour moins-value se rapportant aux prêts.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,1 milliards de dollars (19,9 %), principalement sous l'effet d'une différence d'une année à l'autre dans le calendrier de comptabilisation des charges pour créances irrécouvrables relativement aux impôts à recevoir.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (10,7 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation ainsi que d'une hausse des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables, compensés en partie par la baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (23,9 %), ce qui s'explique par l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2025* et la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Pour la période d'avril à novembre de l'exercice 2025-2026, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 304,0 milliards de dollars, soit une hausse de 9,1 milliards de dollars (3,1 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 5,7 milliards de dollars (6,6 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (2,3 %), en raison principalement de l'évolution des prix à la consommation.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (17,7 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,9 milliard de dollars (110,6 %), ce qui est attribuable à une baisse du montant révisé des prestations en 2025-2026 et aux révisions effectuées durant l'exercice visant des réévaluations antérieures.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (4,8 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.

- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 4,2 milliards de dollars (6,1 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, de même qu'une augmentation des transferts relatifs au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des différences d'une année à l'autre dans le calendrier des versements au titre des accords de santé.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont diminué de 8,5 milliards de dollars (75,3 %), principalement sous l'effet de l'élimination structurelle progressive de la Remise canadienne sur le carbone à la suite de l'élimination de la redevance fédérale sur les combustibles. De plus, les paiements au titre de la Remise canadienne sur le carbone pour les petites entreprises versés durant cette période ont été considérablement inférieurs à ceux de l'exercice 2024-2025, conformément à ce qui avait précédemment été annoncé à l'égard du fonctionnement et de l'échéancier du programme.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 7,7 milliards de dollars (6,0 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (0,4 %), ce qui s'explique principalement par la mise en place de paiements de transfert au titre du Régime canadien de soins dentaires et la hausse des contributions au titre de la défense, compensées en grande partie par une baisse des paiements de transfert en lien avec les peuples autochtones.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 7,5 milliards de dollars (9,6 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel et d'une différence d'une année à l'autre dans le calendrier de comptabilisation des charges pour créances irrécouvrables relativement aux impôts à recevoir.

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,1 milliard de dollars (0,3 %), sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt à court terme sur les bons du Trésor et des intérêts nets sur les opérations de swap de devises et les autres passifs, compensée en grande partie par l'augmentation des taux d'intérêt effectifs moyens et de l'encours des obligations négociables ainsi que les rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (23,9 %), en raison de l'amortissement des pertes découlant des évaluations actuarielles à jour des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2025, compensé en partie par la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Tableau 3

Charges

	Novembre			Avril à novembre		
	2024	2025	Variation	2024-	2025-	Variation
				2025	2026	
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 778	6 990	3,1	53 351	54 567	2,3
Prestations d'assurance-emploi	1 740	2 306	32,5	15 168	17 857	17,7
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-436	27	106,2	-794	84	110,6
Prestations pour enfants	2 450	2 571	4,9	18 833	19 744	4,8
Total des principaux transferts aux particuliers	10 532	11 894	12,9	86 558	92 252	6,6
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	4 340	4 557	5,0	34 720	36 456	5,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 409	1 451	3,0	11 273	11 611	3,0
Péréquation	2 104	2 181	3,7	16 835	17 446	3,6
Formule de financement des territoires	351	373	6,3	3 756	3 996	6,4
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	726	861	18,6	2 744	3 277	19,4
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	665	768	15,5	1 841	2 010	9,2
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	575	842	46,4	2 825	3 298	16,7
Autres arrangements fiscaux ³	-639	-681	-6,6	-5 221	-5 134	1,7
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	9 531	10 352	8,6	68 773	72 960	6,1
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers	2 487	62	-97,5	11 266	2 785	-75,3
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert	8 741	5 774	-33,9	50 901	51 126	0,4
Charges de fonctionnement	10 541	12 640	19,9	77 426	84 882	9,6
Total des charges de programmes directes	19 282	18 414	-4,5	128 327	136 008	6,0
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	41 832	40 722	-2,7	294 924	304 005	3,1
Frais de la dette publique	3 936	4 356	10,7	36 402	36 306	-0,3
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	45 768	45 078	-1,5	331 326	340 311	2,7
Pertes actuarielles nettes	335	415	23,9	2 680	3 320	23,9
Total des charges	46 103	45 493	-1,3	334 006	343 631	2,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan *Travailler ensemble* et les accords bilatéraux pour *Vieillir dans la dignité*. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

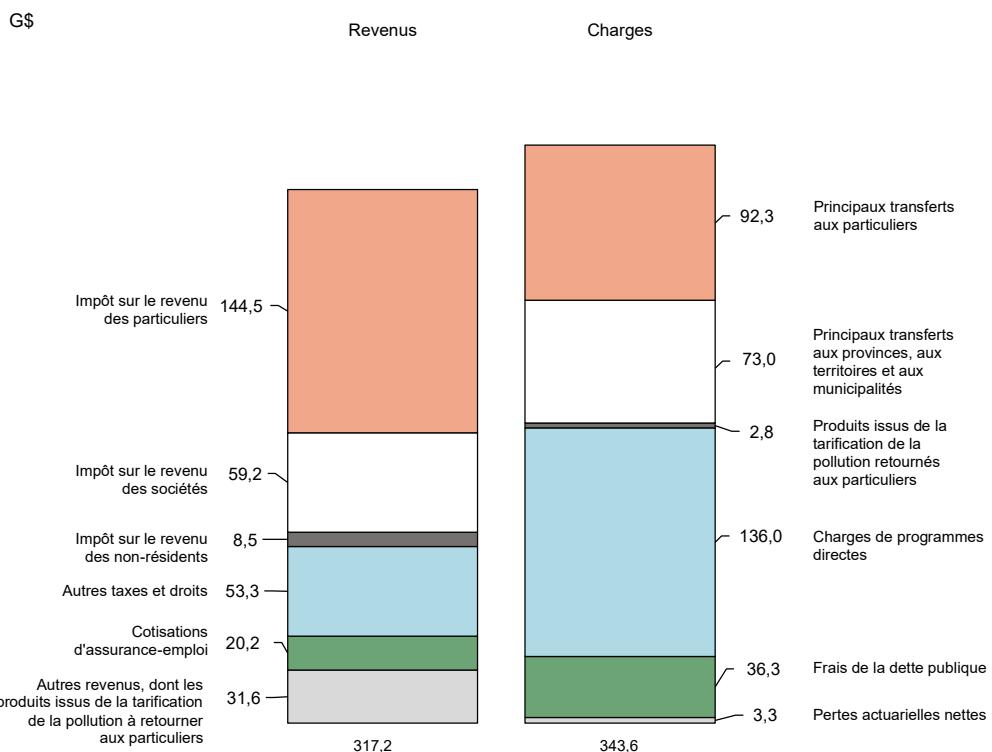
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Novembre			Avril à novembre		
	2024	2025	Variation	2024-	2025-	Variation
				2025	2026	
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Paiements de transfert	31 291	28 082	-10,3	217 498	219 123	0,7
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	6 039	6 289	4,1	47 200	50 597	7,2
Transports et communications	238	227	-4,6	2 003	2 055	2,6
Information	36	27	-25,0	239	242	1,3
Services professionnels et spéciaux	2 061	2 020	-2,0	12 144	12 340	1,6
Location	320	326	1,9	3 020	3 257	7,8
Réparation et entretien	283	367	29,7	2 205	2 395	8,6
Services publics, fournitures et approvisionnements	313	239	-23,6	2 113	2 237	5,9
Autres subventions et charges	793	2 663	235,8	4 869	7 867	61,6
Amortissement des immobilisations corporelles	448	475	6,0	3 560	3 799	6,7
Perte nette sur cession de biens	10	7	-30,0	73	93	27,4
Total des autres charges	10 541	12 640	19,9	77 426	84 882	9,6
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	41 832	40 722	-2,7	294 924	304 005	3,1
Frais de la dette publique	3 936	4 356	10,7	36 402	36 306	-0,3
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	45 768	45 078	-1,5	331 326	340 311	2,7
Pertes actuarielles nettes	335	415	23,9	2 680	3 320	23,9
Total des charges	46 103	45 493	-1,3	334 006	343 631	2,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à novembre 2025)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 73,5 milliards de dollars d'avril à novembre 2025

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 26,4 milliards de dollars et des besoins financiers de 47,1 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à novembre 2025 s'est soldée par des besoins financiers de 73,5 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 76,3 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Novembre		Avril à novembre	
	2024	2025	2024-2025	2025-2026
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-8 213	-8 017	-22 717	-26 386
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	5 035	2 615	-17 593	-11 260
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	903	1 048	5 214	7 485
Comptes de changes et produits dérivés	105	2 179	-5 734	2 742
Prêts, placements et avances	-4 762	-5 817	-30 431	-38 461
Actifs non financiers	-1 121	-903	-5 036	-7 647
Total des opérations non budgétaires	160	-878	-53 580	-47 141
Ressources ou besoins financiers	-8 053	-8 895	-76 297	-73 527

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 84,5 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 73,5 milliards de dollars et augmenté les soldes de trésorerie de 11,0 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 84,5 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission d'obligations négociables et de bons du Trésor.

À la fin du mois de novembre 2025, les soldes de trésorerie s'élevaient à 57,2 milliards de dollars, soit 20,5 milliards de dollars de plus qu'à la fin du mois de novembre 2024.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Novembre		Avril à novembre	
	2024	2025	2024-2025	2025-2026
Ressources ou besoins financiers	-8 053	-8 895	-76 297	-73 527
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	7 274	16 378	28 547	75 592
Bons du Trésor	-1 788	-7 735	12 368	13 054
Total des emprunts en dollars canadiens	5 486	8 643	40 915	88 646
Emprunts en devises	81	-2 171	5 610	-4 187
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	5 567	6 472	46 525	84 459
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-21	-21	-189	87
Variation nette dans les activités de financement	5 546	6 451	46 336	84 546
Variation de la trésorerie	-2 507	-2 444	-29 961	11 019
Trésorerie à la fin de la période			36 696	57 158

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dette fédérale

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulatif auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé.

Le déficit accumulé a augmenté de 26,8 milliards de dollars entre avril et novembre 2025, en raison du déficit budgétaire de 26,4 milliards de dollars et des pertes de réévaluation nettes de 0,4 milliard de dollars.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

	31 mars 2025	30 novembre 2025	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	259 725	244 994	-14 731
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 169 397	1 244 989	75 592
Bons du Trésor	282 252	295 306	13 054
Total partiel	1 451 649	1 540 295	88 646
Payable en devises	29 557	25 370	-4 187
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	4 681	4 768	87
Total de la dette non échue	1 485 887	1 570 433	84 546
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	162 746	156 471	-6 275
Autres avantages futurs pour les employés et les anciens combattants	213 667	227 593	13 926
Autres passifs	7 031	6 865	-166
Total des régimes de retraite et autres passifs	383 444	390 929	7 485
Total de la dette portant intérêt	1 869 331	1 961 362	92 031
Passif des comptes d'opérations de change	47 697	46 852	-845
Produits dérivés ¹	5 583	4 015	-1 568
Total des passifs	2 182 336	2 257 223	74 887
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	281 394	288 941	7 547
Actifs des comptes d'opérations de change	201 362	196 025	-5 337
Produits dérivés ¹	1 752	57	-1 695
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	278 520	318 412	39 892
Actifs des régimes de retraite du secteur public	25 722	25 722	-
Total des actifs financiers	788 750	829 157	40 407
Dette nette	1 393 586	1 428 066	34 480
Actifs non financiers	127 102	134 749	7 647
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 266 484	1 293 317	26 833

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 30 novembre 2025 comprend des pertes nettes de réévaluation de 1,9 milliard de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à novembre 2025.

² Le montant du 30 novembre 2025 comprend des gains nets de réévaluation de 1,4 milliard de dollars provenant des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril à novembre 2025.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international, qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement, qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : gina.clark@fin.gc.ca.

Janvier 2026